

Projet d'établissement adopté en conseil d'administration le 4 avril 2017, actualisé et contrat d'objectif annexé Lycée Jean Macé 2016-2019

En préambule et pour rappel, le projet d'établissement et son contrat sont une déclinaison au plan local des objectifs académiques suivants qui ont donné lieu à un contrat entre l'académie de Rennes et l'administration centrale :

- Sécuriser la qualité des parcours tout au long de la scolarité obligatoire des élèves
- Consolider la continuité des parcours dans les « années lycée »
- Conforter l'ambition scolaire pour l'enseignement supérieur en affirmant les cohérences de parcours bac-3/bac+3

Le lycée Jean Macé, fort de ces orientations se propose d'amener à la réussite et à l'épanouissement de leur vie de citoyen et de futur professionnels, nos lycéens et étudiants.

Les actions présentées ici sont développées au quotidien et ne sont pas décrites de manière exhaustive. Le site et l'espace numérique de travail (TOUTATICE) doivent nous permettre régulièrement de prendre connaissance de la vie du Lycée et de ce qui s'y fait. Une bonne communication et information de tous est du reste un des axes d'action de ce projet.

Ce projet est le fruit d'un travail de concertation de l'ensemble de la communauté. Lycéens et étudiants, parents et personnels ont été associés à sa définition et répondent de ces objectifs au quotidien. Il reprend en grande partie le projet 2012-2015, tant il est vrai que c'est dans une continuité sans cesse interrogée que l'action trouve sa pertinence.

Vous trouverez ci-dessous rappel du contrat d'objectif signé avec M le Recteur puis descriptif des principales actions cherchant à les atteindre.

1. Contrat 2015-2019

Pour rappel ci-dessous **le contrat d'objectif 2015-2019**, de ses axes et leviers d'actions.

- **Continuum bac-3, bac+3-**

Avec deux actions fortes : liaison bac pro-BTS et construction d'une dynamique de parcours Bac +3 en liaison avec le supérieur.

- Analyse des indicateurs, prévisions 2016, cible 2019 : taux de poursuite d'études à bac +2, taux de passage des étudiants de bac pro en 2^e année
- Détermination des leviers et des actions permettant d'atteindre la cible : liaison Bac-Pro BTS par un projet inter-établissement. Construction et dynamique du parcours bac+3 et lien avec le supérieur, auxquelles se rajoute comme levier spécifique au lycée Jean Macé, le projet Langues.

- **Continuité et fluidité du parcours dans le lycée**

Avec deux leviers, actions en direction des élèves en difficulté et notamment les élèves allophones, actions sur l'accueil et l'accompagnement des classes de seconde.

- Analyse des indicateurs, prévisions 2016, cible 2019 : taux de réussite au bac.
- Détermination des leviers et des actions permettant d'atteindre la cible : une attention particulière pour accueillir nos lycéens de seconde. Un accompagnement des publics spécifiques.

- **Autonomie et engagement**

Avec trois leviers : amélioration de la communication interne, accompagnement de l'autonomie, apprentissage et exercice de la citoyenneté

- Analyse des indicateurs : nombre d'élèves différents engagés dans des actions collectives dans l'établissement et élaboration d'indicateurs qualitatifs.
- Détermination des leviers et des actions permettant d'atteindre les objectifs désignés

Projet d'établissement 2016-2019 : axes et actions

Levier 1 axe 1 : Projet liaison avec l'enseignement supérieur

Constat initial :

Nécessité d'une ambition forte de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur répondant d'une part à la priorité académique et d'autre part à une attente accrue des familles et des lycéens et étudiants en lien avec la dynamique des résultats en cours pour le bac comme pour le BTS.
Nécessité d'une liaison forte pour améliorer le bien-fondé des choix d'orientation vers le supérieur.

Objectifs et effets attendus :

Objectifs : donner à nos lycéens et étudiants des ambitions de poursuite d'études fortes et bien ciblées par un projet et un parcours personnel.

Indicateurs retenus :

% de mentions au Bac/ESABac.
Taux de poursuite d'études à bac +2.
Taux de poursuite d'études post BTS

Descriptif actions :

Connaissance de l'enseignement supérieur par le biais d'actions et partenariats multiples :

- pour les parents : informations à l'interne sur l'orientation dans le supérieur et APB, conférences « post-bac » du BAPE, dialogue d'orientation continu sur l'année et le cursus avec les professeurs principaux et les équipes pédagogiques.
- pour les lycéens et étudiants : banc d'essais et immersions par convention avec les universités de Rennes 1 et 2, avec les lycées rennais et les instituts d'études supérieures accueillant des classes préparatoires, avec les BTS et les IUT pour les séries STMG. Tenue annuelle d'un forum/ rencontre des anciens qui poursuivent en 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^è année d'études supérieures avec les lycéens et les BTS. Possibilité de stage en milieu professionnel.
- pour l'accueil des bacheliers professionnels en BTS, mise en place d'un projet inter établissement sur 4 lycées rennais (Lycée Bréquigny, Charles Tillon, Coëtlogon, Jean Macé) avec accompagnement dès la classe de 1^{ère} des élèves de bac pro susceptibles de postuler en BTS et poursuite en 1^{ère} année de BTS de cet accompagnement pour leur permettre de passer le cap de la 1^{ère} année.

Ambition

- Cf. le projet Bac Pro BTS décrit précédemment.
- Conférences sur les métiers ou études supérieures associant des intervenants professionnels. Elles sont le fruit d'initiatives multiples de la part des professeurs principaux ou autres. Volonté déclarée de l'association des parents d'élèves de participer à des interventions de ce type auprès des lycéens et étudiants.
- Mise en place de module de co-enseignement avec l'université de Rennes 1 en maths, projets en cours dans d'autres disciplines. Programmation de conférences par des maîtres de conférences en lien avec les programmes du lycée en cours. Partenariat avec la bibliothèque de La Borderie à affiner. Travail sur les parcours de réorientation en BTS pour les étudiants de L1 à entamer.
- Valorisation du travail et des résultats des lycéens et étudiants par la mise en place de remise de diplômes du bac et du BTS. Blog et associations étudiantes. Développement de certifications complémentaires : DCL...
- Mise en place de FOLIO sur l'ensemble des cursus lycéens.

Responsables des actions : 3 professeurs référents de la liaison BAC – BAC+3, une professeure responsable de la liaison inter établissement du projet Bac Pro BTS.

Moyens nécessaires :

Humains :

Missions spécifiques des 4 professeurs référents et professeurs du supérieur référents
Missions des professeurs principaux et coordonnateurs de sections BTS
Dotations spécifiques pour le projet inter établissement
Secrétariat pour le lycée et le BTS

Conventions avec les EPSCP (Rennes 1- Rennes 2- INSA...)

Matériels

- Logistique et fonds spécifiques sur la ligne réception du budget d'établissement.
- Prêts de locaux avec les établissements d'enseignements supérieurs voisins.
- Projet de salle polyvalente dans le cadre du programme de restructuration en cours.

Levier 2 axe 1 : Projet langues et lettres

Constat initial :

Une carte des langues historiquement atypique et faisant la part belle aux langues régionales et langues de moindre diffusion.

Un engagement fort autour de la langue française et latine par la présence d'un projet théâtre associant l'ensemble des lycéens et étudiants et d'un fort pôle option Latin.

Un fort engagement des équipes de linguistes autour d'une politique d'ouverture et d'échanges.

Des équipements qui se sont progressivement adaptés à une demande croissante et qui offrent des possibilités à exploiter sur le plan du numérique

Objectifs et effets attendus :

Objectifs : donner à nos lycéens et étudiants des compétences en langues française et étrangères à la hauteur de leurs ambitions dans leur cursus d'enseignement supérieur.

Indicateurs retenus :

% de mentions européennes et binationales au Bac/ESABac

Taux d'orientation vers des formations d'enseignement supérieur à forte compétence linguistique.

Descriptif action :

Enrichissement de la carte des langues : ouverture de la section ESABac en 2de en sept 2017, de la section ESABac en STMG en sept 2018, implantation d'un pôle chinois/mandarin en BTS en septembre 2017, avec à terme ouverture d'une demi ou d'une section supplémentaire en BTS.

Poursuite du projet Théâtre et des actions encours en direction des latinistes avec des partenariats avec le TNB, les compagnies OCCUS et SDOUF, les actions avec les collègues pour l'option latin, le séjour biennal de découverte culturelle à ROME.

Poursuite et approfondissement des sections européennes et des échanges en cours (USA, Ecosse, Pays de Galles, Italie dans le 2d degré et BTS, Allemagne dans le 2d degré et BTS, Espagne en BTS), ouverture de nouveaux échanges avec l'Espagne dans le second degré, avec le Mexique, voire la Chine en BTS, voire avec la Russie dans le second degré.

Partenariats locaux en BTS avec SYA (School Year Abroad), avec SPACE, DAREIC....

Respect du cahier des charges du label Erasmus + en BTS et de son évolution.

Mise en place de programme d'accueil et échanges individuels dans le second degré (B Sauzay, Bourse Kemper et autres programmes...)

Formation des enseignants de langues à l'utilisation des espaces numériques spécifiques. Mise en place d'une réflexion partagée sur le SDUM (schéma de développement universitaire métropolitain). Poursuite et diffusion du programme de recherche LEA en partenariat avec l'ENS et le lycée Bertrand d'Argentré.

Couplage du projet langues au projet Théâtre pour l'acquisition de compétences orales (compréhension et expression) et programmation de journées « je parle allemand ou anglais ou breton ou chinois ou espagnol ou italien ou russe » au Lycée à la rentrée 2017.

Responsables de l'action : Coordonnateurs disciplinaires et responsables d'échange.

Moyens nécessaires :

Humains et financiers (dotation IMP):

Missions des coordonnateurs de langues

Mission de professeur référent DAREIC

Missions pour les responsables d'échange

Dotations spécifiques par la Ville de Rennes, la Région Bretagne, l'Etat et l'Europe pour les sections régionales, européennes et binationales, et pour la carte des langues en général et en particulier celle des BTS.

Matériels et financiers

--Poursuite du financement sur fonds propres du projet Théâtre dans les conditions actuelles (2016-2017)

-Accès à l'extranet des deux labo-langues rendu possible par l'accès au THD-

-Equipement d'une salle expérimentale pour l'accès LIFI au web à l'horizon 2019 dans le cadre du programme de restructuration des anciens locaux de restauration.

- Equipement d'une salle « d'expression orale et théâtrale » en lieu et place du Foyer des élèves actuels qui sera remplacé au pôle vie scolaire actuel lui-même remplacé près du nouvel et futur accès du 12 rue Jean Macé sur fonds propres et dossier 2 auprès de la Région.

Levier 3 axe 1 : Projet sciences

Constat Initial :

Besoin croissant en scientifiques, notamment de femmes scientifiques.

Nécessité d'accompagnement à la culture numérique.

Engagement autour de la culture scientifique par la présence d'enseignement de DNL (discipline non linguistique) en sciences dans les sections européennes, d'ICN (informatique et création numérique) et ISN (informatique et sciences du numérique).

Engagement des équipes scientifiques à ouvrir le lycée vers les établissements supérieurs scientifiques du bassin rennais.

Objectifs et effets attendus :

Objectifs : accueillir davantage d'élèves ayant fait un choix de projet professionnel à dominante scientifique.

Développer des compétences scientifiques permettant d'appréhender des études supérieures.

Indicateurs retenus

% de mention européenne

% d'élèves poursuivant des études scientifiques. Taux de poursuite à bac +2.

Descriptif actions

ICN (informatique et création numérique) : présentation de métiers / domaines liés à la création numérique : visites à l'extérieur du lycée (salle de réalité virtuelle Immersia, rencontre avec des chercheurs à l'IRISA, à l'INSERM) et accueil d'intervenants au lycée.

Projet de continuité de l'ICN en première et terminale.

Sections européennes : les DNL maths en allemand et Physique-Chimie en anglais attirent un public intéressé par les disciplines scientifiques.

Ouverture sur l'extérieur dans le cadre de séjours à l'étranger.

Partenariat avec l'INSA, l'IRISA, l'INSERM

Orientation bac + 3 : présentation aux élèves de différentes voies d'études scientifiques, ouverture sur l'extérieur.

Participation d'élèves de 2^{nde} au programme MathsC2+.

Dans le cadre des enseignements de spécialité en TS, participation à des conférences dans des établissements du supérieur, rencontre avec des professionnels exerçant des métiers qui demandent des compétences scientifiques.

En AP de 1S et TS : organisation globalisée de différentes rencontres, dans des établissements du supérieur et au lycée, avec des enseignants du supérieur, des chercheurs, des scientifiques pour que les élèves soient mieux informés au moment de choisir leur orientation post bac.

Organisation de nombreuses immersions des élèves de terminale dans des formations scientifiques (classes préparatoires, IUT, université...)

Responsables des actions : coordonnateurs disciplinaires, enseignants ICN/ISN, professeurs principaux de 1S et TS

Moyens nécessaires :

Humains et financiers

Missions des coordonnateurs disciplinaires

Missions des responsables de liaison Bac+3

Dotations spécifiques par la ville de Rennes (voyage)

Matériels et financiers

Matériel nécessaire à l'enseignement du numérique (dont imprimantes 3D)

Levier 1, axe 2 : Accueil en classe de seconde- 1^{ère} et terminales

Constat initial :

Le passage du collège au lycée représente un moment délicat dans la vie de nos lycéens et nécessitent un accompagnement en amont comme en aval de cette période de transition. Le cursus se différencie en 1^{ère} et terminales appelant un accompagnement spécifique

Objectifs et effets attendus :

Objectifs : permettre à nos lycéens de seconde de répondre rapidement aux exigences d'un cursus qui ne se fait qu'en 3 ans et de s'orienter en classe de 1^{ère} en cohérence avec celles-ci et leurs attentes en matière de projet personnel.

Permettre à nos lycéens de 1^{ère} et terminales de répondre aux exigences du baccalauréat série par série et le préparer à leur projet personnel d'enseignement supérieur

Indicateurs retenus :

% orientation selon les séries en fin de seconde.

% parcours 2de terminale en 3 ans et en 4 ans.

% de réussite au bac.

Descriptif actions :

- Action de liaison en continu sur l'année avec les collèges de secteur : rencontres directions-professeurs, actions communes entre CESC, rencontre et tutorat des élèves de 1^{ère} et de 3^e, suivi des élèves en difficulté, rencontres avec les parents de 3^e auxquelles va participer l'association des parents d'élèves du lycée, possibilité d'immersions d'élèves de 3^e ciblés par leurs professeurs dans le cadre du dialogue d'orientation.

- Opération annuelle Portes Ouvertes à laquelle sont associés lycéens et parents outre les personnels de l'établissement. Réunion dans la première quinzaine de la rentrée pour les parents de 2de entrant à laquelle la fédération de parents d'élèves sera associée.

- Action de coordination des équipes pédagogiques et des professeurs principaux autour d'un projet commun d'accompagnement piloté par les professeurs principaux de 2de de 1^{ères} et Terminales. Ce projet est porté en début d'année à la connaissance des parents dans le cadre de la réunion de septembre (accompagnement sur 3 heures au lieu de 2 par classes de seconde avec soutien interclasses, suivi particulier des élèves sur Bahut 2.0, utilisation de Folio pour l'orientation, projets d'actions citoyennes et ateliers de découverte des séries en 1^{ère}). Mini-stages en 1^{ère} pro et 1^{ère} technologique. Encouragement à faire des stages d'observation professionnelle en fin d'année de 2de au mois de juin.

- En 1^{ère} et terminales générales : accompagnement ciblé sur les disciplines principales de la série : lettres, langues, philosophie en Série L, Sciences économiques, maths et histoire en séries ES, maths, sciences physiques, et SVT en série S.

- Projet d'accompagnement des Lycéens arrivants d'autres lycées en 1^{ère} en STMG et plus globalement valorisation de la série STMG : actions sur l'orientation avec accueil des élèves de 2de et 1^{ères}, journée d'intégration, rencontre avec les anciens de STMG, immersions dans le cadre de la liaison avec le supérieur, action valorisant les compétences : don du sang. Journées culturelles (films, médiathèque, musée, scène nationale). Journée au tribunal, liaison avec les BTS AM pour la création de site web.

Les représentants du CVL ont demandé à être associés en juin 2017 à la réflexion concernant cette valorisation.

- Suivi personnalisé de l'assiduité dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire par les CPE référent(e) s des classes de 2de- 1^{ère} et terminales et des référents ASEN, en lien avec les professeurs principaux, action d'échange de savoir entre élèves et tutorat entre lycéens de 2de et Terminales. Point régulier en commission de suivi scolaire avec la direction. Volonté des

représentants du CVL d'être associés à ce suivi-décrochage et actions en cours avec la CPE référente.

Responsables de l'action : 3 référents de la liaison avec les collèges, un référent sur l'accompagnement en 2de et l'équipe des professeurs principaux de 2de.

Moyens nécessaires :

Humains et financiers (dotation IMP):

Missions des référents liaison collège, accompagnement seconde et décrochage scolaire
Dotation horaire spécifique pour l'accompagnement en seconde.
Créneau horaire du jeudi pour la concertation en conseils pédagogiques à géométrie variable.

Matériels et financiers

- Budget réception pour les repas de travail, pour les déplacements d'élèves.
- Budget Portes Ouvertes
- Budgets spécifiques à chaque série



Levier 2, axe 2 : Accompagnement des publics spécifiques

Constat initial :

Par ses missions de service public, le lycée accueille tout élève de son secteur ou qui lui est affecté par dérogation par le Directeur Académique. De ce fait, un certain nombre d'entre eux ont des parcours spécifiques nécessitant un accompagnement particulier : les publics dyslexiques et allophones, les élèves intellectuellement précoces, les sportifs de haut niveau.

Objectifs et effets attendus :

Objectifs : permettre à ces lycéens de répondre rapidement aux exigences d'un cursus qui ne se fait qu'en 3 ans et de s'orienter dans le supérieur en cohérence avec leurs attentes en matière de projet personnel et valoriser leurs différences.

Indicateurs retenus :

- % orientation selon les séries en fin de seconde.
- % parcours 2de terminale en 3 ans et en 4 ans.
- % de réussite au bac.
- Taux de passage en 2^e année Post-Bac

Descriptif actions :

- Accueil des élèves dyslexiques et allophones : outre la mise en place de PAI, un projet reste à élaborer avec les équipes pédagogiques qui ont déjà une expérience en matière d'accueil de ces publics et avec le CASNAV et le Lycée Victor et Hélène Basch. Une journée de formation a réuni les enseignants volontaires, elle doit se traduire par une autre journée de « montage » de projet en juin 2017.
- Accueil des EIP (Elèves Intellectuellement Précoces) : un dispositif d'accueil académique verra le jour en septembre 2017 en partenariat avec le collège Echange et le CNAHP. 2 journées de formation –action sont arrêtées en mars et avril 2017. Le projet est en cours de réflexion et d'écriture.
- Le lycée est labellisé établissement des Sportifs de Haut Niveau et répond pour ce faire à un cahier des charges permettant aux sportifs des pôles d'excellence Basket et tennis de table de poursuivre en étant accompagnés, leur double projet au lycée et de le continuer dans l'enseignement supérieur s'ils le désirent ou de poursuivre leur cursus à l'INSEP. Une convention lie le lycée, l'académie, la DRJSCS et les Fédérations et ligues des sports concernés. En outre et depuis 20 ans, le lycée accueille une section sportive féminine basket en partenariat avec l'Avenir de RENNES qui évolue en N1 et N3, sur public désigné par le Club. Des cours spécifiques sont mis en place autant que de besoin, des aménagements d'emploi du temps et parcours sont prévus.

Responsables de l'action : Proviseur adjoint pour le suivi des dyslexiques et allophones, coordinateur pour le dispositif EIP, référent SHN, coordonnateur pour les STMG

Moyens nécessaires :

Humains et financiers (dotation IMP et dotation EIP):

Missions des référents SHN et Éco gestion, un demi-poste de coordonnateur EIP et un poste d'ASEN, dotation horaire STMG

Concertation en conseils pédagogiques à géométrie variable.

Actions de formation des enseignants.

Matériels et financiers

- Mise à disposition d'une salle spécifique et bureau pour le projet EIP
- Dotation spécifique et subvention pour les SHN, accueil à l'internat prioritaire

Axe 3 : Autonomie et engagement, vivre son autonomie en intelligence et solidarité

Constat initial :

Comme dans tout lycée, il existe un besoin de mieux valoriser les actions pédagogiques et de vie scolaire pour donner le sentiment d'appartenance et une dynamique de solidarité interne et externe. Tout au long du cursus, l'autonomie s'acquiert à partir du moment où les conditions de son exercice sont favorisées. Le lycée Jean Macé a une taille et un espace de vie qui ne favorise pas cet apprentissage, comme on pourrait le constater dans des lycées de plus grande taille et bénéficiant de plus d'espace dédiée à celle-ci.

Sans être très hétérogène dans son recrutement, le lycée Jean Macé, connaît une certaine diversité sociologique, il est un milieu propice à l'exercice de la citoyenneté dans la diversité de ses publics accueillis.

Objectifs et effets attendus :

Objectifs : permettre aux lycéens de vivre leur année lycée à la fois comme une période de leur vie préparatoire à l'enseignement supérieur par l'acquisition de l'autonomie et celle du travail en équipe, mais aussi plus largement de les encourager à s'engager à l'interne comme à l'externe, à l'exemple de Jean Macé et de valoriser ces engagements, pour créer le sentiment d'appartenance à une communauté et partant de la solidarité entre ses membres.

Indicateurs retenus :

Nombre de lycéens engagés dans des actions collectives au Lycée.

Descriptif actions :

- Actions de valorisation et de communication propres à créer une dynamique de l'engagement par une meilleure utilisation des ressources en matière de diffusion de l'information interne et externe. Développement des supports de valorisation et communication : site, espace numérique de travail, livret et bulletin scolaire. Communication sur les agendas et actions en cours par le biais d'affichage collectif (traditionnel ou audiovisuel) par une politique de partage de l'information et d'accès plus ouvert à sa diffusion (direction mais aussi professeurs référents, professeurs coordonnateurs de discipline, lycéens et étudiants élus dans les différentes instances, parents élus). Recours plus systématique aux compétences en matière de communication des séries STMG et BTS (cf. don du sang ou stages des BTS AM à l'accueil du lycée...). Tenue du Printemps des Jeunes Talents copiloté par le CVL et des volontaires.

- Actions d'accompagnement vers l'autonomie et le travail en équipe : mise en place de différentes formes de tutorat entre élèves. Utilisation des heures d'accompagnement personnalisé en autonomie et mise en œuvre de projets en équipe soutenus par les équipes pédagogiques, la vie scolaire. Projet d'installation d'espaces de travail autonome ou en équipe, articulation de ceux-ci avec les espaces de détente eux aussi en autonomie en associant le CVL à la définition de cette politique ainsi qu'au programme d'équipements dans le cadre de la restructuration. Attention particulière accordée aux internes en l'occurrence.

- Exercice de la citoyenneté et facilitation des engagements par le biais des différentes instances dûment élues et de leurs projets : CVL, CESC, Assemblée des délégués, par un programme annuel de formation des délégués, de formation de volontaire à la pratique associative, au PSC1, à la médiation entre pairs, à la lutte contre le harcèlement, café citoyen... Accompagnement de la Maison des Lycéens dans son apprentissage de l'autonomie et ses engagements. Accompagnement du Journal Lycéen.

Responsables de l'action : Direction, Vie scolaire, référents et coordonnateurs, élus du CVL

Moyens nécessaires :

Humains et financiers (dotation IMP et dotation Vie scolaire):

Missions des référents Culture, CVL, Moodle, RUPN

Volume d'heures de vie scolaire consacrées à ces actions, mise à disposition d'un service civique pour la MDL

Participation des différents élus et volontaires aux instances et comité d'organisation

Matériels et financiers

- Plan numérique du lycée
- Plan d'équipements annuels et programme de restructuration
- Moyens propres à la MDL